

**Université York**  
**Présentation prébudgétaire au Comité permanent des finances de la**  
**Chambre des communes**  
***Juillet 2016***

Le budget 2017 du gouvernement du Canada présente une occasion importante de préserver les gains considérables réalisés par les établissements d'enseignement postsecondaire canadiens et de souligner les contributions essentielles qu'ils apportent au succès continu du Canada au sein de l'économie mondiale du savoir.

Les turbulences économiques mondiales ont bien mis en évidence les défis auxquels fait face le Canada alors que le pays fait des efforts pour assurer sa prospérité future et cherche à consolider ainsi qu'à améliorer sa position dans les chaînes de valeur globales actuelles et émergentes. Bon nombre de ces défis se présentent dans les établissements canadiens d'enseignement supérieur et de recherche, qu'ils soient liés au marché du travail ou de nature sociale, économique, culturelle, scientifique, technologique ou démographique. En protégeant les investissements dans ses universités, le Canada, en collaboration avec les gouvernements provinciaux, préserve l'avenir en dotant la prochaine génération des connaissances, des compétences et de l'expérience dont elle a besoin pour exceller au sein d'une économie de plus en plus concurrentielle et mondialisée.

L'Université York est la troisième université en importance au Canada avec 52 000 étudiants, y compris près de 6 000 étudiants des cycles supérieurs, soit l'une des cohortes étudiantes les plus importantes au pays. L'Université York se classe parmi les 10 meilleures universités de recherche au Canada en matière de sciences, de génie et de sciences humaines lorsque son incidence est mesurée. Grâce au soutien indispensable des investissements du gouvernement du Canada en recherche et en infrastructure de recherche, l'Université York est en mesure de réaliser des activités de recherche de classe mondiale ayant des applications concrètes. Les grands succès de l'Université York incluent son Centre de recherche en sciences de la Terre et spatiales, un partenaire clé de la NASA et de l'Agence spatiale canadienne, ainsi qu'un important contributeur scientifique aux récentes missions d'exploration de Mars et aux découvertes connexes. Ils comprennent également son Centre de recherche sur la vision, soit le centre canadien prééminent de la recherche sur la vision, classé parmi les cinq meilleurs au monde. Ce dernier combine des techniques de psychophysique humaine, de neuroscience visuelle, de théorie computationnelle et de réalité amplifiée avec des applications tirées, entre autres, des soins de santé, de la robotique et de l'industrie du divertissement.

Le gouvernement du Canada, par l'entremise de son soutien de la recherche et de l'infrastructure de recherche stratégique en milieu universitaire, laisse les universités canadiennes miser sur leurs forces et tirer profit de leurs compétences en recherche afin d'optimiser leur potentiel de production de savoir, de mobilisation et de commercialisation, tout en leur permettant d'apporter une expertise canadienne sur les tribunes mondiales pour appuyer des solutions aux problèmes mondiaux. Pour cette raison, il est d'une importance vitale que le gouvernement du Canada continue de faire fond sur ses investissements préalables et de renforcer son partenariat avec les universités canadiennes dans le but de protéger le succès et la prospérité continus du Canada au sein de l'économie mondiale du savoir.

## Recommandations

### **Recherche**

**Continuer d'appuyer la concurrence internationale des universités canadiennes par l'entremise d'un soutien du développement d'une infrastructure de recherche stratégique de classe mondiale.**

L'Université York est reconnaissante de l'immense soutien du gouvernement du Canada dans le développement de l'infrastructure stratégique nécessaire pour réaliser des recherches de classe mondiale ainsi que pour attirer et retenir les chercheurs talentueux dans les universités canadiennes. En favorisant les infrastructures de recherche de pointe des universités canadiennes, le gouvernement fédéral met le Canada en tête des destinations de renom pour les leaders mondiaux en recherche, ce qui accroît la présence du Canada dans les réseaux internationaux de recherche et les partenariats scientifiques. Par l'entremise de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) et de programmes comme le Fonds sur l'infrastructure stratégique et le Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada, le gouvernement du Canada permet aux universités de poursuivre leur mission de produire et de mobiliser des recherches ayant des retombées importantes, d'attirer les meilleurs chercheurs de partout au monde, de former la prochaine génération de découvreurs dans des établissements de pointe ainsi que de transformer le savoir en occasions pour les Canadiens. Le soutien fédéral continu de l'infrastructure de recherche universitaire, qui ferait fond sur les investissements reçus jusqu'à présent, est essentiel à la réussite à long terme et à l'échelle internationale des universités canadiennes axées sur la recherche.

***Recommandation 1 : Assurer le financement du gouvernement du Canada, et voir à son maintien, pour le développement d'une infrastructure stratégique de recherche dans les universités canadiennes, ce qui permettrait à ces dernières d'obtenir des fonds similaires de la part des gouvernements provinciaux et des partenaires du secteur privé ainsi que d'autres contributions d'organismes à but non lucratif et de donateurs privés, dans l'objectif de mettre en place des établissements et des centres de recherche de classe mondiale.***

**Continuer de favoriser le soutien de la recherche au moyen d'investissements constants dans le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) et les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), tout en veillant à la mise en place de processus rigoureux, efficaces et fiables relatifs à l'administration et à l'examen par les pairs afin que des recherches pertinentes ayant des retombées importantes continuent d'être appuyées pour une vaste gamme de disciplines, y compris la recherche interdisciplinaire. Assurer le succès éprouvé du programme de Chaires de recherche du Canada au moyen de niveaux de financement mis à jour et de l'augmentation du nombre de chaires disponibles.**

La recherche fondamentale et appliquée examinée par les pairs est la pierre angulaire de l'excellence en matière de recherche. Le financement de la recherche examinée par les pairs de la part du gouvernement du Canada par l'entremise des trois conseils subventionnaires fédéraux (CRSH, CRSNG, IRSC) est crucial à la réussite des chercheurs canadiens. Grâce à un financement stable et à des processus efficaces, l'appui de ces trois conseils représente une ressource fondamentale aidant les

universités canadiennes à réaliser leur plein potentiel de recherche de calibre mondial. De façon plus importante, cet objectif peut seulement être atteint à l'aide d'un équilibre approprié entre le soutien suscité par la curiosité et le soutien ciblé. De plus, les programmes comme celui des Chaires de recherche du Canada ont connu un succès éprouvé en aidant les universités à miser sur leurs forces, à recruter des talents de calibre mondial et à accroître leurs activités de recherche. Cependant, malgré les résultats manifestes de ce programme, le niveau de soutien qu'il fournit n'a pas été mis à jour depuis sa création. Investir dans ce programme afin de mettre à jour le financement qu'il accorde et augmenter le nombre de chaires disponibles serait un moyen efficace d'assurer des retours maximaux du financement fédéral dans le domaine de la recherche.

**Recommandation 2 :** *Continuer d'offrir un financement stable, assurer des processus efficaces afin que les trois conseils appuient les chercheurs, et confirmer le succès éprouvé du programme de Chaires de recherche du Canada en augmentant le financement ainsi que le nombre de chaires disponibles. Ces mesures devraient veiller à ce que le financement du CRSH corresponde au financement de la CRSNG et des IRSC.*

### **Assumer les coûts indirects de la recherche à des niveaux concurrentiels internationaux.**

Mener des recherches de calibre mondial requiert que les universités mettent au point et maintiennent une gamme de mesures de soutien essentielles qui ne sont pas associées à un seul projet de recherche. Il peut s'agir de laboratoires, de mesures de sécurité, d'ameublement et de services liés à la garde de biens, notamment, des bibliothèques et des fonds documentaires. Les universités canadiennes ont travaillé diligemment pour gérer ces mesures de soutien essentielles de façon efficace dans le but de réduire au maximum les coûts indirects de la recherche. Elles se sont avérées efficaces à assurer une intendance responsable des rares ressources publiques en présentant un rendement des investissements à fortes incidences. Cependant, les coûts indirects de la recherche représentent entre 40 % et 60 % des coûts directs de la recherche, selon la discipline, ce qui est un défi important non financé pour les universités. Bien que le gouvernement du Canada ait réalisé d'importants progrès en matière de financement versé aux universités pour couvrir ces coûts, le niveau du financement n'est pas à la hauteur de celui des universités concurrentes axées sur la recherche à l'échelle mondiale. Par conséquent, l'Université York confirme la responsabilité des partenaires de recherche et des investisseurs des recherches menées en partenariat afin de couvrir une partie des coûts indirects associés à la recherche. De plus, elle demande aux organismes subventionnaires de la recherche (CRSNG, CRSH, IRSC) de financer entièrement les coûts indirects associés à leurs subventions.

**Recommandation 3 :** *Financer entièrement les coûts indirects de la recherche associés aux subventions des trois conseils.*

### **Mobilisation des talents au moyen d'occasions**

Parmi les pays du G7, le Canada détient l'une des populations les plus jeunes et nécessite un investissement supérieur pour développer les talents de sa jeunesse. Les universités jouent un rôle important dans le développement et la mobilisation des talents. Elles s'assurent également que les jeunes Canadiens acquièrent les compétences dont ils ont besoin, y compris les aptitudes de nos futurs entrepreneurs, chercheurs et innovateurs, afin de participer à l'économie mondiale. Le budget de 2016

a dénoté un plus grand engagement de la part du gouvernement canadien à investir dans les jeunes Canadiens en :

- améliorant l'accès financier à l'enseignement postsecondaire;
- appuyant l'apprentissage intégré au travail par l'entremise d'une collaboration entre l'industrie et les universités;
- créant des occasions pour les étudiants universitaires de développer leurs compétences en recherche.

Nous reconnaissons la valeur qu'a la mobilité étudiante à l'échelle internationale par rapport à l'enrichissement du savoir mondial des jeunes Canadiens. Les étudiants universitaires qui ont l'occasion d'étudier à l'étranger et (ou) d'étudier et de travailler à l'étranger dans le cadre de leurs études de premier cycle ou des cycles supérieurs décrivent souvent leur expérience comme étant transformatrice quant à l'enrichissement de leur expérience mondiale. Ils sont aussi capables d'expliquer le développement de compétences de base transférables, par exemple, la capacité de s'adapter à de nouvelles situations, de comprendre et de valoriser la diversité ainsi que d'améliorer leurs aptitudes pour la communication. Malgré la riche croissance en matière d'apprentissage et la croissance personnelle qu'offrent les occasions de mobilité internationale, peu d'étudiants canadiens participent.

***Recommandation 4 :*** Envisager la création d'un programme national accessible pour la mobilité étudiante internationale afin d'envoyer 50 000 étudiants canadiens à l'étranger annuellement (y compris des étudiants des groupes sous-représentés), d'ici 2022.

***Recommandation 5 :*** Déployer des efforts liés à l'apprentissage intégré au travail. La portée de l'initiative de partenariats entre l'industrie et les établissements d'enseignement postsecondaire en matière de stages coopératifs, qui appuie les stages coopératifs et les partenariats d'apprentissage intégré au travail entre les employeurs et les établissements d'enseignement postsecondaires, doit être élargie au-delà des domaines des sciences, de la technologie, du génie, des mathématiques et des affaires pour inclure des étudiants de l'ensemble des disciplines. Il est prouvé que les employeurs valorisent les compétences qu'offrent les rigoureux programmes professionnels, d'arts libéraux et de science sociale ainsi que l'intégration au travail, les stages coopératifs et les collaborations entre les universités et les employeurs dans divers champs professionnels et domaines d'études. Un programme élargi qui reconnaît le besoin de travailler de nombreux étudiants, pour couvrir les coûts associés à l'université et développer des compétences professionnelles, peut recevoir un plus grand appui des industries et des employeurs par l'entremise de mesures incitatives (reçus et crédit d'impôt) qui encouragent tous les secteurs à créer davantage de stages intégrés au travail destinés aux étudiants universitaires provenant de tous les programmes d'études.

Notre capacité de concevoir des programmes d'études, de planifier efficacement et de répondre aux besoins changeants de la société serait améliorée grâce aux données fournies à l'échelle nationale, provinciale et régionale.

***Recommandation 6 :*** Améliorer le rôle de Statistique Canada et ses ressources afin que les établissements puissent répondre adéquatement aux changements

démographiques au cours des prochaines années (p. ex., tendances en matière d'immigration et de peuplement, nombre croissant de Canadiens de plus de 65 ans). Statistique Canada fournit des renseignements très détaillés sur les tendances démographiques (y compris la participation aux études postsecondaires et les taux de diplomation) afin de recueillir, d'analyser et de diffuser les renseignements sur le marché du travail qui contribueront à la planification et à la prestation des programmes d'études.

## **Éducation autochtone**

La diffusion du Rapport final de la Commission de vérité et réconciliation en décembre et notre réflexion sur les conclusions et les recommandations de ce rapport durant la dernière année réaffirme le besoin d'une réconciliation continue. En outre, nous savons également que les communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuits ont des populations urbaines très jeunes et émergentes par rapport aux communautés non autochtones. Compte tenu des personnes âgées de 0 à 24 ans composant 46,2 % de l'ensemble de la population autochtone, des séquelles des pensionnats et de la faible participation aux études postsecondaires des Canadiens autochtones, il existe de nombreuses raisons importantes pour lesquelles nous devons miser sur l'éducation autochtone dans le budget 2017.

L'Université York, ainsi que d'autres universités canadiennes, s'engage à collaborer avec le gouvernement fédéral et les communautés autochtones pour répondre aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation. La Commission de vérité et réconciliation présente des recommandations précises touchant l'éducation (y compris l'enseignement postsecondaire), la préservation de la langue et de la culture, ainsi que l'enseignement et la formation liés à des professions précises (c.-à-d., travail social, soins infirmiers, droit). Nous reconnaissons le rôle que les universités jouent dans la réconciliation. Nos établissements doivent mieux répondre aux besoins des étudiants autochtones, à l'intérieur et à l'extérieur des classes, et à l'indigénisation de nos campus et programmes. Les universités canadiennes s'engagent à assurer l'accès aux étudiants autochtones, leur persévérance et leur succès. À l'Université York, bien que nous avons fait de grands pas dans l'ajout et l'intégration des connaissances autochtones au sein de notre programme, que nous nous sommes dotés de programmes et de services pour appuyer les étudiants autochtones et qu'un programme a été conçu pour embaucher des spécialistes autochtones, nous savons que des mesures supplémentaires doivent être prises.

Le soutien global des étudiants autochtones aidera à former une réserve de talents et à préparer la prochaine génération de leaders autochtones, améliorera les résultats économiques et le bien-être général des communautés autochtones et favorisera la participation de professionnels autochtones à bâtir un avenir solide pour le Canada. L'investissement dans les initiatives destinées aux Autochtones au sein des universités crée également un environnement de soutien accueillant pour les étudiants autochtones de premier cycle ainsi que pour les étudiants autochtones des cycles supérieurs et les membres autochtones du corps professoral en valorisant le savoir autochtone au sein de l'université

***Recommandation 7*** : *S'engager à verser de l'aide financière additionnelle directe aux étudiants autochtones ainsi qu'à collaborer avec les communautés autochtones (c.-à-d., conseils de bande), les organismes au service des Autochtones et les établissements postsecondaires dans l'objectif d'assurer un*

*soutien financier sans heurt pour les étudiants qui fréquentent des établissements d'enseignement postsecondaire.*

***Recommandation 8 :*** *Investir dans de nouvelles bourses d'études afin d'encourager et d'appuyer davantage les étudiants autochtones à poursuivre des études de cycles supérieurs et des études postdoctorales.*

***Recommandation 9 :*** *Élaborer et lancer un nouveau programme de financement concurrentiel avec des objectifs précis et des résultats mesurables permettant aux universités faisant preuve d'un engagement profond envers les changements institutionnels d'améliorer les initiatives et programmes actuels à l'échelle des établissements qui appuient l'accès des étudiants autochtones, leur persévérance et leur réussite scolaire.*